# **Dossier d'inscription**



(Document à remettre OBLIGATOIREMENT)

# LES SEMAINES SPORTIVES D'ETE Du 09 juillet au 10 août 2018 Pour les 14/17 ans

			Cadre réservé à l l'administration
			Agent :
Identité de l'enfant Nom:	P	rénom:	
Date de naissance :	_//	_Lieu de naissance	:
Adresse :			
Code postal :	Ville :		
	nère, du père ou	ı du responsable lég	nce gal de l'enfant :
Code postal :	Ville :		
Tél :	Mobile :		Professionnel :
Courriel :		@	
Si les parents sont sépa	rés, indiquer les	s conditions de gard	le de l'enfant :

#### Tarifs : 40€ par personne et par semaine - (Les places sont limitées à 15 jeunes)

Veuillez indiquer à quelle(s) semaine(s) multi-activités voulez-vous inscrire votre enfant. Si votre enfant désire participer à plusieurs semaines. Veuillez indiquer l'ordre de préférence de 1 à 5.

Semaines	Tarif de la semaine de 5 jrs	Choix de préférence
Du 09/07 au 13/07	40€	
Du 16/07 au 20/07	40€	
Du 23/07 au 27/07	40€	
Du 30/07 au 03/08	40€	
Du 06/08 au 10/08	40€	



## **FICHE SANITAIRE**

(A remplir en l'absence du carnet de vaccination)

Code	Postal :	Ville :			
			•	es :	
•	gies alimentaires		•	es:	
•	gies respiratoires		•	s:	
Autre	es allergies :	□ Non	□ Oui, lesquelle	es:	• • • • • •
	Vaccins	Oui	Non	Derniers rappels	
	Diphtérie				
	Tétanos				
	Poliomélyte				
	DT Polio				
	BCG				
	Tétra Coq				
	Monotest				
	Monotest ROR				
	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ur			ui, lequel :	
Autre denta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ures difficultés éve	ntuelles de santé	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autre denta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ures difficultés éve	ntuelles de santé	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autre denta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ur es difficultés éve aireetc)	ntuelles de santé	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autre denta 	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il unes difficultés éve aireetc)	ntuelles de santé	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autredenta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ur es difficultés éve aireetc)	ntuelles de sante	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autre denta  Je so certif	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il unes difficultés éve aireetc)	ntuelles de sante	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autredenta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ur es difficultés éve aireetc)	ntuelles de sante	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autredenta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ur es difficultés éve aireetc)	ntuelles de sante	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autredenta	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il ur es difficultés éve aireetc)	ntuelles de sante	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	
Autre denta  Je soo certif de sit	ROR Coqueluche Méningite e enfant suit-il unes difficultés éve aireetc)	les informations e	é (retrait de lunet	tes en cas de sport, appareil	icati



# **AUTORISATION PARENTALE**

soussigné(e) M. /Mme, responsable légal de
(Rayer cette mention en cas de refus).
Autorise seulement les personnes habilitées à récupérer mon enfant le soir.
(Rayer cette mention en cas de refus).
Autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue des activités journalières.
(Rayer cette mention en cas de refus).
<ul> <li>Autorise les prises de vues lors des animations sur lesquelles pourrait figurer mon enfant et l'utilisation des images par la Communauté de Communes pour sa communication.</li> </ul>
Fait le/2018, A
Signature du représentant légal



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES REGLEMENT DES SEMAINES SPORTIVES (14/17 ANS)

#### • Article 1

Dans le cadre des semaines sportives du 9 juillet au 10 août les enfants, préadolescents et adolescents participeront à des semaines composées d'une activité extérieure différente par semaine et diverses activités physiques sportives, culturelles, artistiques ou de loisirs. L'encadrement sera assuré par des éducateurs diplômés de la Communauté de Communes des 2 Morin, du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural 77 et par des intervenants extérieurs.

La CC2M se réserve le droit de modifier ses programmes d'activités si elle le juge nécessaire, ceci afin de préserver l'intégrité physique et morale des participants.

#### • Article 2

Un participant ne pourra pas prendre part à plus de trois semaines d'activités. Toutefois, si vous désirez que votre enfant participe à des semaines supplémentaires il sera inscrit sur une liste complémentaire et pourra être rappelé par la suite pour compléter un créneau de libre.

#### • Article 3

Les familles devront munir leurs enfants d'un pique-nique et un goûter, d'une tenue de sport et d'une bouteille d'eau et suivant les conditions climatiques et météorologiques, d'une casquette, de crème solaire. En cas d'accident d'un participant, les éducateurs sportifs prendront toutes les mesures nécessaires et préviendront les familles, le cas échéant.

#### Article 4

Les journées se dérouleront du lundi au vendredi de 10h à 16h30 pour les 14/17 ans. Des plages d'accueil sont prévues de 9h30 à 10h00 et de 16h30 à 17 h.

#### • Article 5

Les participants doivent être âgés au minimum de 14 ans (année de naissance) à maximum de 17 ans (année de naissance).

#### • Article 6

Le paiement s'effectue en numéraire ou par chèque à <u>l'ordre du Trésor Public</u> (avec présentation de pièce d'identité) à l'accueil (Siège CCBM ou Maison de Services Au Public).

<u>Seules les absences pour des raisons médicales (présentation du certificat médical) seront remboursées à hauteur de 8€/nombre de jour non effectué.</u>

#### Article 7

Afin de valider l'inscription les familles devront :

- -fournir le présent dossier d'inscription dûment rempli
- -fournir un certificat médical de moins d'un an
- -avoir réglé le montant de la participation aux semaines sportives
- -fournir un certificat de famille ou une pièce justificative de l'âge de l'enfant
- Attestation d'assurance extra-scolaire

#### Article 8

Les familles s'engagent à emmener leurs enfants aux différents points de rendez-vous le matin et à venir les chercher l'après-midi aux horaires prévus.

#### Article 9

Tous comportements jugés déplorables par les animateurs sportifs pourront faire l'objet d'un renvoi sans remboursement de la semaine.



### **PROGRAMME ET SORTIES EN BUS**

#### Lieux de rendez-vous et horaire du bus

- <u>Le 13 juillet 2018 : Accrobranche à Château-Thierry Grimpobranches.</u>
   Départ est prévu à **08h45** au complexe Intercommunal Gérard Petitfrère La ferté Gaucher (rue des Marrais- 77320).
- <u>Le 27 juillet 2018 au Parc des Félins à : Domaine de, Lumigny-Nesles-Ormeaux 77540.</u>
  Départ est prévu à **08h45** au complexe Intercommunal les Creusottes à Villeneuve sur Bellot (77510, parking du collège).
- <u>Le 10 août 2018 à Loisirs Prod à Pontault-Combault (Défi aventure-paintball).</u>
   Départ est prévu à **08h45** au complexe Intercommunal Gérard Petitfrère La Ferté Gaucher (rue des Marrais- 77320).